

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

**Rapport de gestion
et**

États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités

La période 13 et de 39 semaines close le 28 octobre 2023

REITMANS

(CANADA) LIMITÉE

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Reitmans (Canada) Limitée et de ses filiales (« Reitmans » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans au 28 octobre 2023 et pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes à cette date et des états financiers consolidés audités de Reitmans au 28 janvier 2023 et pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes y afférentes, lesquels sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. Le présent rapport de gestion est daté du 14 décembre 2023.

Tous les renseignements financiers contenus dans le présent rapport de gestion et dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Reitmans ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), aussi appelées principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Tous les montants d'argent qui figurent dans les tableaux du présent rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire ou lorsqu'il s'agit d'un montant par action ou d'un prix d'exercice. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le présent rapport de gestion ont été examinés par le comité d'audit de Reitmans et ont reçu l'approbation du conseil d'administration de la société le 14 décembre 2023.

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 13 semaines closes le 28 octobre 2023 (le « troisième trimestre de l'exercice 2024 ») sont comparées aux données des 13 semaines closes le 29 octobre 2022 (le « troisième trimestre de l'exercice 2023 ») et toutes les données comparatives portant sur les résultats pour les 39 semaines closes le 28 octobre 2023 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2024 ») sont comparées aux données des 39 semaines closes le 29 octobre 2022 (les « neuf premiers mois de l'exercice 2023 »).

Des renseignements supplémentaires sur Reitmans sont disponibles sur le site Web de la société, à l'adresse www.reitmanscanadalimitee.com ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'exception des déclarations de fait, lesquelles sont vérifiables indépendamment à la date des présentes, toutes les déclarations contenues dans le présent rapport sont prospectives. Toutes les déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou non, dont un nombre important est indépendant de la volonté de la société, notamment les déclarations qui concernent la situation financière et les activités d'exploitation de la société, et reposent sur plusieurs hypothèses qui entraînent la possibilité que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes de la société exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que les objectifs, les plans, les priorités stratégiques et les perspectives commerciales ne se concrétiseront peut-être pas. En conséquence, la société ne peut garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront ni, le cas échéant, quels seront les avantages que la société en tirera. Les déclarations prospectives qui figurent dans les présentes visent à présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction en date du présent rapport de gestion et à permettre aux investisseurs et autres intéressés de mieux comprendre le contexte opérationnel de la société. Le lecteur est toutefois prévenu que l'utilisation des déclarations prospectives pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives sont fondées sur les estimations, les opinions et les hypothèses actuelles de la société, qui reposent sur la perception de la direction à l'égard des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs qu'elle juge appropriés dans les circonstances.

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des plans, des buts, des attentes, des aspirations, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie, du rendement et des perspectives de la société, ainsi que des occasions qui s'offrent à elle et des questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les déclarations prospectives dans le présent rapport de gestion comprennent notamment des déclarations concernant les convictions de la société à l'égard de ses stratégies et de ses marques et leur capacité de générer une croissance rentable à long terme, les liquidités futures, les dépenses d'investissement planifiées, le montant des cotisations versées au régime de retraite, l'état et l'incidence de la mise en œuvre de systèmes, la capacité de la société à mettre en œuvre avec succès ses initiatives stratégiques et ses initiatives au chapitre de la réduction des coûts et de l'amélioration de la productivité ainsi que l'incidence de telles initiatives. Ces déclarations prospectives spécifiques se retrouvent dans l'ensemble du présent rapport de gestion et comprennent celles qui sont mentionnées à la section intitulée « Gestion des risques d'exploitation et des risques financiers » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « prévoir », « s'attendre à », « croire », « pourrait », « estimer », « avoir l'intention de », « planifier », « chercher à », « s'efforcer » et d'autres expressions semblables et à l'utilisation du futur et du conditionnel en ce qui concerne la société et sa gestion.

De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou projetés dans les déclarations prospectives, notamment les suivants :

- les variations des taux de change, notamment la grande volatilité du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession ou des modifications du taux d'inflation ou de déflation, les taux d'emploi, les taux d'intérêt, les taux de change ou les prix des dérivés;
- des perturbations économiques majeures causées par des risques sanitaires mondiaux qui influencent les mesures sanitaires (p. ex. le confinement et la fermeture des commerces), la demande des consommateurs et entravent la capacité d'obtenir des marchandises en temps opportun;

- les modifications touchant les coûts des produits et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement de la société;
- une concurrence accrue, qu'elle soit attribuable aux concurrents actuels ou à de nouveaux joueurs sur le marché;
- l'évolution des préférences des consommateurs pour le commerce électronique, la vente au détail en ligne et l'introduction de nouvelles technologies;
- la saisonnalité et les conditions météorologiques;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologies de l'information (« TI ») de la société à soutenir les exigences des activités de la société, ou des atteintes à la sécurité interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers et d'autres atteintes à la protection des données ou à la cybersécurité, connues ou inconnues;
- le fait de ne pas tirer d'avantages des investissements de la société dans ses nouveaux systèmes de TI;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les freintes de stocks;
- le fait de ne pas réaliser les résultats attendus, notamment la croissance des produits, les économies prévues ou les gains d'efficacité opérationnelle associés aux grandes initiatives de la société, y compris la restructuration;
- les variations des passifs de la société au titre de l'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le capital, de l'impôt foncier ou d'autres impôts et des passifs réglementaires, y compris les modifications des lois et des règles fiscales ou des cotisations futures.

Cette liste de facteurs pouvant influencer sur les déclarations prospectives de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ne connaît pas à l'heure actuelle ou qu'elle ne juge actuellement pas importants pourraient également faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ses déclarations prospectives. Des risques et incertitudes supplémentaires sont analysés dans les documents que la société dépose à l'occasion auprès des autorités de réglementation canadiennes en valeurs mobilières. Les lecteurs sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective ci-incluse. Ces déclarations traitent seulement de la situation à la date où elles ont été exprimées et la société n'a aucune obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir de telles déclarations à la suite d'un quelconque événement, circonstance ou autre, sauf si les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent l'y obligent.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

Le présent rapport de gestion fait mention de certaines mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt présentées à titre de renseignements supplémentaires, en complément des mesures conformes aux IFRS, pour permettre une compréhension plus poussée des résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ni en remplacement de l'analyse par la société de son information financière présentée en conformité avec les IFRS.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion traite des mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le « BAIIA ajusté »), les résultats des activités d'exploitation ajustés et le fonds de roulement. Le présent rapport de gestion indique aussi le BAIIA ajusté en pourcentage des produits nets, qui est considéré comme un ratio non conforme aux PCGR. Les produits nets correspondent aux ventes de marchandises diminuées des démarques et des retours (les « ventes nettes ») et comprennent les frais d'expédition facturés aux clients sur les commandes en ligne. La présentation du BAIIA ajusté et des résultats des activités d'exploitation ajustés a pour but de fournir des informations additionnelles utiles aux investisseurs et aux analystes. Le BAIIA ajusté se définit actuellement en tant que bénéfice net avant la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat, les produits d'intérêts, les charges d'intérêts, la perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net, le gain sur la réduction du régime de retraite, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la dépréciation nette d'actifs non financiers, ajusté pour l'incidence de certains éléments, y compris la déduction des charges d'intérêts et de l'amortissement relatifs aux contrats de location comptabilisés selon l'IFRS 16, *Contrats de location*, les subventions fédérales et les coûts (recouvrements de coûts) de restructuration. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté est un important indicateur de la capacité de la société à générer des liquidités au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer les besoins en fonds de roulement et les dépenses d'investissement, et elle utilise cette mesure à ces fins. Selon la direction, le BAIIA ajusté en pourcentage des produits nets indique les liquidités dégagées pour chaque dollar de produits nets. L'exclusion des produits et des charges d'intérêts, autres que les charges d'intérêts sur les obligations locatives, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence sur le bénéfice des activités autres que d'exploitation. L'exclusion des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des charges au titre des pertes de valeur nettes, sauf l'amortissement lié aux actifs au titre de droits d'utilisation, tel qu'il est expliqué plus loin, élimine l'incidence hors trésorerie, et l'exclusion des recouvrements et coûts de restructuration, des subventions fédérales, de la perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net et du gain sur la réduction du régime de retraite présente les résultats des activités poursuivies. En vertu de l'IFRS 16, *Contrats de location*, les caractéristiques de certains contrats de location font en sorte que les paiements de loyers comptabilisés en résultat net au cours de la période où l'exécution ou l'utilisation se produit, tandis que d'autres contrats de location sont comptabilisés à titre d'actifs au titre de droits d'utilisation dont l'obligation locative correspondante est comptabilisée, ce qui donne lieu à l'amortissement de ces actifs et à une charge d'intérêts de ces passifs. La direction présente son BAIIA ajusté de façon à refléter de façon uniforme les paiements qu'elle a versés relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Ainsi, la majoration initiale de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et des intérêts sur les obligations locatives est exclue du calcul du BAIIA ajusté, car cela reflète mieux l'incidence de ses contrats de location sur les flux de trésorerie d'exploitation.

Les résultats des activités d'exploitation ajustés sont définis en tant que résultats des activités d'exploitation excluant les subventions fédérales, les recouvrements et les coûts de restructuration et le gain sur la réduction du régime de retraite. La direction est d'avis que les résultats des activités d'exploitation ajustés donnent un indicateur plus pertinent pour évaluer la performance opérationnelle actuelle de la société. L'exclusion des recouvrements et coûts de restructuration, du gain sur la réduction du régime de retraite et des subventions fédérales présente la performance opérationnelle des activités poursuivies.

Le fonds de roulement correspond aux actifs courants diminués des passifs courants. La direction est d'avis que le fonds de roulement constitue une information utile pour comprendre la situation financière de la société. Étant donné la saisonnalité des activités de la société, il est plus pertinent de comparer le fonds de roulement au même moment précis.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net au BAIIA ajusté, des résultats des activités d'exploitation aux résultats des activités d'exploitation ajustés et la composition du fonds de roulement :

| | Pour les troisièmes trimestres de | | Pour les neuf premiers mois de | |
|--|-----------------------------------|---------|--------------------------------|---------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Bénéfice net | 5,3 \$ | 14,6 \$ | 14,8 \$ | 50,2 \$ |
| Amortissements et pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles | 3,3 | 3,5 | 10,3 | 11,7 |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation | 8,5 | 7,9 | 24,4 | 21,0 |
| Charges d'intérêts sur les obligations locatives | 1,9 | 1,3 | 5,2 | 3,6 |
| Produits d'intérêts | (1,1) | (0,3) | (3,3) | (0,5) |
| Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable | – | – | – | 0,4 |
| Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat | 2,0 | 0,1 | 5,6 | (0,4) |
| Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net | – | – | 1,0 | – |
| Gain sur la réduction du régime de retraite | – | – | (0,9) | – |
| Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> ¹ | (10,4) | (9,2) | (29,6) | (24,6) |
| Subventions fédérales | – | – | – | (1,2) |
| Coûts de restructuration, montant net | – | 0,1 | – | 0,5 |
| BAIIA ajusté | 9,5 \$ | 18,0 \$ | 27,5 \$ | 60,7 \$ |
| BAIIA ajusté en pourcentage des produits nets | 4,9 % | 8,8 % | 4,8 % | 10,3 % |

¹ L'incidence sur les loyers de l'IFRS 16, *Contrats de location*, se présente comme suit :

| | Pour les troisièmes trimestres de | | Pour les neuf premiers mois de | |
|---|-----------------------------------|--------|--------------------------------|---------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation | 8,5 \$ | 7,9 \$ | 24,4 \$ | 21,0 \$ |
| Charges d'intérêts sur les obligations locatives | 1,9 | 1,3 | 5,2 | 3,6 |
| Incidence sur les loyers de l'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> | 10,4 \$ | 9,2 \$ | 29,6 \$ | 24,6 \$ |

| | Pour les troisièmes trimestres de | | Pour les neuf premiers mois de | |
|---|-----------------------------------|---------|--------------------------------|---------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 |
| Résultats des activités d'exploitation | 7,1 \$ | 15,1 \$ | 22,4 \$ | 52,6 \$ |
| Gain sur la réduction du régime de retraite | – | – | (0,9) | – |
| Subventions fédérales | – | – | – | (1,2) |
| Coûts de restructuration, montant net | – | 0,1 | – | 0,5 |
| Résultats des activités d'exploitation ajustés | 7,1 \$ | 15,2 \$ | 21,5 \$ | 51,9 \$ |

| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 janvier 2023 |
|---------------------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Actifs courants | 272,6 \$ | 253,4 \$ | 265,9 \$ |
| Passifs courants | 102,5 | 102,7 | 122,9 |
| Fonds de roulement | 170,1 \$ | 150,7 \$ | 143,0 \$ |

MESURES FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

La société utilise les ventes des magasins comparables comme indicateur de rendement clé (« IRC ») pour évaluer le rendement des magasins et la croissance des ventes. La société met en œuvre une approche omnicanal pour établir un lien avec ses clients en s'alignant sur leurs habitudes d'achat par l'entremise de canaux de vente en ligne ou en magasin. Cette approche permet aux clients de magasiner en ligne pour la livraison à domicile ou la cueillette en magasin, l'achat dans l'un de nos magasins ou l'expédition à domicile à partir d'un autre magasin lorsque les produits ne sont pas disponibles dans un magasin donné. En raison du comportement des clients sur les différents canaux, la société présente une seule mesure des ventes des magasins comparables, qui comprend les ventes en magasin et sur les sites de commerce électronique. Les ventes des magasins comparables constituent les ventes nettes générées par des magasins ouverts continuellement pendant les deux périodes comparées et comprennent les ventes nettes en ligne. Les ventes des magasins comparables sont mesurées en fonction des mêmes jours civils pour chacune des périodes. Même si cet IRC est exprimé comme un ratio, il constitue une mesure financière complémentaire qui n'a pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La direction utilise les ventes des magasins comparables pour évaluer le rendement des magasins et les ventes nettes en ligne et juge cette mesure utile pour déterminer la part de nouvelles ventes nettes provenant de la croissance des ventes et la part pouvant être attribuée à l'ouverture de nouveaux magasins. Les ventes des magasins comparables constituent une mesure couramment utilisée par les détaillants et sont considérées comme un renseignement utile tant par les investisseurs que par les analystes. Les ventes des magasins comparables ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La société a un seul secteur à présenter qui tire ses produits principalement de la vente de vêtements pour femmes à ses clients grâce à ses bannières. La société exploite des magasins partout au Canada, principalement dans les galeries marchandes et les mégacentres commerciaux, tout en exploitant également des sites Web de commerce électronique de marchandises pour toutes ses bannières. Ces canaux de vente en ligne offrent la commodité, la sélection et la facilité d'achat tout en accroissant la fidélisation de la clientèle et la notoriété des marques. À l'heure actuelle, la société exerce ses activités sous les bannières suivantes :

Reitmans

Avec ses magasins d'une superficie moyenne de 4 700 pieds carrés, Reitmans, qui a été fondée en 1926, est le plus grand détaillant spécialisé pour femmes au Canada. Étant donné sa grande présence en ligne et les nombreux magasins de Reitmans partout au pays, ses clientes représentent plus du tiers des femmes canadiennes. Reitmans se veut un espace agréable et inclusif où il est possible de trouver des styles à la mode dans une grande variété de tailles allant de 0 à 22.

PENN. PENNINGTONS

PENN est le chef de file de la mode tailles plus 14 à 32 au Canada. Fière de promouvoir la diversité corporelle et l'inclusivité des tailles, la marque affirme son credo : toute femme mérite de se sentir bien dans ses vêtements et de connaître le sentiment de confiance qui en découle. PENN exploite des magasins d'une superficie moyenne de 5 800 pieds carrés dans des mégacentres au Canada.

RW&CO.

RW & CO. exploite des magasins d'une superficie moyenne de 4 500 pieds carrés situés dans des emplacements de choix dans des centres commerciaux importants, en plus d'un site de commerce électronique. La marque, qui se spécialise dans les vêtements pour hommes et pour femmes, offre des collections polyvalentes et bien conçues et propose des expériences de marque exceptionnelles à une clientèle ouverte et diversifiée.

BANNIÈRES

| | Nombre de magasins au 28 janvier 2023 | Ouvertures au T1 | Fermetures au T1 | Ouvertures au T2 | Fermetures au T2 | Fermetures au T3 | Nombre de magasins au 28 octobre 2023 | Nombre de magasins au 29 octobre 2022 |
|---------------------------|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Reitmans | 235 | 1 | (1) | 2 | (2) | (4) | 231 | 235 |
| PENN. | 91 | 1 | (1) | 1 | (2) | – | 90 | 91 |
| RW & CO. | 80 | – | – | – | – | – | 80 | 78 |
| Total des magasins | 406 | 2 | (2) | 3 | (4) | (4) | 401 | 404 |

La viabilité de chacun des magasins et leur emplacement sont constamment surveillés et évalués pour assurer une rentabilité soutenue. Dans la plupart des cas, lorsqu'un magasin est fermé, les marchandises de ce magasin sont vendues dans le cours normal des activités, et les marchandises invendues à la date de fermeture sont habituellement transférées à d'autres magasins exploitant la même bannière en vue d'être vendues dans le cours normal des activités.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2024 EN REGARD DE CEUX DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

| | Troisième trimestre de l'exercice 2024 | Troisième trimestre de l'exercice 2023 | Variation en \$ | Variation en % |
|---|--|--|-----------------|----------------|
| Produits nets ¹ | 193,4 \$ | 206,2 \$ | (12,8)\$ | (6,2) % |
| Coût des biens vendus | 85,8 | 88,1 | (2,3) | (2,6) % |
| Marge brute | 107,6 | 118,1 | (10,5) | (8,9) % |
| Marge brute en % | 55,6 % | 57,3 % | | |
| Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹ | 100,5 | 103,0 | (2,5) | (2,4) % |
| Résultats des activités d'exploitation | 7,1 | 15,1 | (8,0) | (53,0) % |
| Produits financiers nets (charges financières nettes) | 0,2 | (0,4) | 0,6 | s. o. |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 7,3 | 14,7 | (7,4) | (50,3) % |
| Charge d'impôt sur le résultat | (2,0) | (0,1) | (1,9) | s. o. |
| Bénéfice net | 5,3 \$ | 14,6 \$ | (9,3)\$ | (63,7) % |
| BAlIA ajusté ² | 9,5 \$ | 18,0 \$ | (8,5)\$ | (47,2) % |
| Résultats des activités d'exploitation ajustés ² | 7,1 \$ | 15,2 \$ | (8,1)\$ | (53,3) % |
| Bénéfice par action : | | | | |
| De base | 0,11 \$ | 0,30 \$ | (0,19)\$ | (63,3) % |
| Dilué | 0,11 | 0,30 | (0,19) | (63,3) % |

¹ Pour le troisième trimestre de l'exercice 2023, des produits tirés de l'expédition de 0,6 million de dollars ont été reclassés dans les produits nets depuis les frais de vente et de distribution et charges administratives. Se reporter aux notes 3 et 18 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. Par ailleurs, les frais de vente et de distribution et charges administratives comprennent des coûts de restructuration de 0,1 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023.

² Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour des rapprochements de ces mesures.

Produits nets

Les produits nets du troisième trimestre de l'exercice 2024 ont diminué de 12,8 millions de dollars, ou 6,2 %, pour s'établir à 193,4 millions de dollars. Les ventes de magasins comparables¹, qui comprennent les ventes nettes du commerce électronique, ont diminué de 7,7 % au troisième trimestre de l'exercice 2024. Le recul des produits nets et des ventes de magasins comparables s'explique avant tout par la baisse de l'achalandage en magasin et en ligne, la diminution de la valeur moyenne des transactions et l'augmentation des activités de promotion. Nous sommes d'avis que la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation en général par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent a freiné les dépenses de consommation au troisième trimestre de l'exercice 2024.

La ventilation des produits nets se présente comme suit :

| | Troisième trimestre de l'exercice 2024 | | Troisième trimestre de l'exercice 2023 | | Variation en \$ | Variation en % |
|-----------------------|--|---------|--|---------|-----------------|----------------|
| Magasins de détail | 143,8 \$ | 74,4 % | 151,8 \$ | 73,6 % | (8,0)\$ | (5,3) % |
| Commerce électronique | 49,6 | 25,6 % | 54,4 | 26,4 % | (4,8) | (8,8) % |
| Produits nets | 193,4 \$ | 100,0 % | 206,2 \$ | 100,0 % | (12,8)\$ | (6,2) % |

¹ Mesure financière complémentaire. Se reporter à la section « Mesures financières complémentaires ».

Marge brute

La marge brute du troisième trimestre de l'exercice 2024 a diminué de 10,5 millions de dollars pour s'établir à 107,6 millions de dollars, comparativement à 118,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023. La marge brute en pourcentage des produits nets s'est contractée, passant de 57,3 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 à 55,6 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. La diminution de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des produits nets est essentiellement attribuable à l'augmentation des démarques et des activités de promotion ainsi qu'à l'incidence défavorable d'environ 3,2 millions de dollars du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement au troisième trimestre de l'exercice 2024, puisque les perturbations touchant le secteur du transport mondial étaient fréquentes au troisième trimestre de l'exercice 2023.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 100,5 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2024 a diminué de 2,5 millions de dollars, ou 2,4 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2023, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la diminution de 4,9 millions de dollars de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel, charge fondée sur l'atteinte d'objectifs de performance en matière d'exploitation, pour le troisième trimestre de l'exercice 2024;
 - la baisse des frais d'expédition liés au commerce en ligne en raison principalement de la diminution des commandes en ligne exécutées au troisième trimestre de l'exercice 2024;
- facteurs partiellement contrebalancés par
- la hausse des charges d'exploitation des magasins essentiellement attribuable à l'augmentation des frais liés au personnel des magasins et des dépenses publicitaires;
 - l'augmentation des frais liés au personnel du siège social et du centre de distribution du fait des hausses salariales et pour soutenir les secteurs en croissance ciblés de l'entreprise;
 - l'augmentation des charges liées aux logiciels découlant de l'investissement de la société dans des fournisseurs de services infonuagiques et des initiatives de commerce électronique;
 - la diminution de 0,2 million de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles.

Produits financiers nets (charges financières nettes)

Les produits financiers nets se sont élevés à 0,2 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2024, comparativement à des charges financières nettes de 0,4 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023. L'augmentation de 0,6 million de dollars des produits financiers nets est principalement attribuable à la hausse de 0,8 million de dollars des produits d'intérêts gagnés sur les fonds détenus auprès d'une banque canadienne et au profit de change plus élevé de 0,4 million de dollars sur les actifs monétaires nets libellés en dollars américains, facteurs en partie neutralisés par des charges d'intérêts plus élevées de 0,6 million de dollars au titre des obligations locatives par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2023.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 2,0 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2024, pour un taux d'impôt effectif de 27,4 %. Le taux d'impôt effectif pour le troisième trimestre de l'exercice 2024 reflète principalement l'incidence de la différence de taux d'impôt attribuable aux activités d'une filiale à l'étranger et des différences permanentes non déductibles.

La charge d'impôt de 0,1 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023 se compose principalement de la charge d'impôt estimative liée à une filiale à l'étranger. En date du 29 octobre 2022, la direction jugeait qu'il n'était pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs. Par conséquent, au 29 octobre 2022, la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada.

Bénéfice net

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2024 s'est établi à 5,3 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,11 \$), comparativement à un bénéfice net de 14,6 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,30 \$) pour le troisième trimestre de l'exercice 2023. La diminution de 9,3 millions de dollars du bénéfice net est principalement attribuable à la contraction de la marge brute et à la charge d'impôt sur le résultat plus élevée, contrebalancées en partie par la baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble, comme il est précisé plus haut.

BAIIA ajusté

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté s'est établi à 9,5 millions de dollars, comparativement à 18,0 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023. La diminution de 8,5 millions de dollars est principalement attribuable à la contraction de la marge brute, contrebalancée en partie par la baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble, comme il est mentionné précédemment.

Résultats des activités d'exploitation ajustés

Les résultats des activités d'exploitation ajustés pour le troisième trimestre de l'exercice 2024 se sont chiffrés à 7,1 millions de dollars, comparativement à 15,2 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023. La diminution de 8,1 millions de dollars est principalement attribuable à la contraction de la marge brute, contrebalancée en partie par la baisse des charges d'exploitation dans leur ensemble, comme il est mentionné précédemment.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2024 EN REGARD DE CEUX DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2023

| | Neuf premiers mois de l'exercice 2024 | Neuf premiers mois de l'exercice 2023 | Variation en \$ | Variation en % |
|---|---------------------------------------|---------------------------------------|-----------------|----------------|
| Produits nets ¹ | 573,7 \$ | 590,4 \$ | (16,7)\$ | (2,8)% |
| Coût des biens vendus | 257,6 | 248,6 | 9,0 | 3,6 % |
| Marge brute | 316,1 | 341,8 | (25,7) | (7,5)% |
| Marge brute en % | 55,1 % | 57,9 % | | |
| Frais de vente et de distribution et charges administratives ¹ | 293,7 | 289,2 | 4,5 | 1,6 % |
| Résultats des activités d'exploitation | 22,4 | 52,6 | (30,2) | (57,4)% |
| Charges financières nettes | (2,0) | (2,8) | 0,8 | (28,6)% |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 20,4 | 49,8 | (29,4) | (59,0)% |
| (Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat | (5,6) | 0,4 | (6,0) | s. o. |
| Bénéfice net | 14,8 \$ | 50,2 \$ | (35,4)\$ | (70,5)% |
| BAIIA ajusté ² | 27,5 \$ | 60,7 \$ | (33,2)\$ | (54,7)% |
| Résultats des activités d'exploitation ajustés ² | 21,5 \$ | 51,9 \$ | (30,4)\$ | (58,6)% |
| Bénéfice par action : | | | | |
| De base | 0,30 \$ | 1,03 \$ | (0,73)\$ | (70,9)% |
| Dilué | 0,30 | 1,03 | (0,73) | (70,9)% |

¹ Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, des produits tirés de l'expédition de 1,7 million de dollars ont été reclassés dans les produits nets depuis les frais de vente et de distribution et charges administratives. Se reporter aux notes 3 et 18 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. Par ailleurs, les frais de vente et de distribution et charges administratives comprennent un gain sur la réduction du régime de retraite de 0,9 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 et de coûts de restructuration de 0,5 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

² Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour des rapprochements de ces mesures.

Produits nets

Les produits nets des neuf premiers mois de l'exercice 2024 ont diminué de 16,7 millions de dollars, ou 2,8 %, pour s'établir à 573,7 millions de dollars. Les ventes de magasins comparables¹, qui comprennent les produits nets du commerce électronique, ont diminué de 3,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. Le recul des produits nets et des ventes de magasins comparables s'explique avant tout par la baisse de la valeur moyenne des transactions et l'augmentation des activités de promotion. Nous sommes d'avis que la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation en général par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent a freiné les dépenses de consommation au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024.

La ventilation des produits nets se présente comme suit :

| | Neuf premiers mois de l'exercice 2024 | | Neuf premiers mois de l'exercice 2023 | | Variation en \$ | Variation en % |
|-----------------------|---------------------------------------|---------|---------------------------------------|---------|-----------------|----------------|
| Magasins de détail | 426,5 \$ | 74,3 % | 423,5 \$ | 71,7 % | 3,0 \$ | 0,7 % |
| Commerce électronique | 147,2 | 25,7 % | 166,9 | 28,3 % | (19,7) | (11,8)% |
| Produits nets | 573,7 \$ | 100,0 % | 590,4 \$ | 100,0 % | (16,7)\$ | (2,8)% |

¹ Mesure financière complémentaire. Se reporter à la section « Mesures financières complémentaires ».

Marge brute

La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2024 a diminué de 25,7 millions de dollars pour s'établir à 316,1 millions de dollars, comparativement à 341,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023. La marge brute en pourcentage des produits nets s'est contractée, passant de 57,9 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 à 55,1 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024. La diminution de la marge brute et de la marge brute en pourcentage des produits nets est essentiellement attribuable à l'augmentation des démarques et des activités de promotion au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024 ainsi qu'à l'incidence défavorable d'environ 11,4 millions de dollars du cours de change sur les achats libellés en dollars américains comptabilisés dans le coût des biens vendus. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024, puisque les perturbations touchant le secteur du transport mondial étaient fréquentes au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023.

Frais de vente et de distribution et charges administratives

Le total des frais de vente et de distribution et des charges administratives de 293,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 a augmenté de 4,5 millions de dollars, ou 1,6 %, par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2023, ce qui est principalement imputable aux facteurs suivants :

- la hausse des charges d'exploitation des magasins essentiellement attribuable à l'augmentation des frais liés au personnel des magasins et des dépenses publicitaires;
- les accords de loyer préférentiels antérieurs ont été renouvelés à des taux plus près des loyers du marché actuels. La société profite toujours des excellentes relations qu'elle entretient avec ses propriétaires;
- la diminution de 1,2 million de dollars du soutien financier lié aux programmes de subventions fédérales, qui a pris fin au début des neuf premiers mois de l'exercice 2023;
- l'augmentation des frais liés au personnel du siège social et du centre de distribution du fait des hausses salariales et pour soutenir les secteurs en croissance de l'entreprise;
- l'augmentation des charges liées aux logiciels découlant de l'investissement de la société dans des fournisseurs de services infonuagiques et des initiatives de commerce électronique;

facteurs partiellement contrebalancés par

- la diminution de 11,3 millions de dollars de la charge au titre du régime incitatif lié au rendement du personnel, charge fondée sur l'atteinte d'objectifs de performance en matière d'exploitation, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024;
- la baisse des frais d'expédition liés au commerce en ligne en raison principalement de la diminution des commandes en ligne exécutées au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024;
- le gain non récurrent de 0,9 million de dollars sur la réduction du régime de retraite comptabilisé pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 par suite de la décision de la société de dissoudre son régime de retraite à prestations définies avec prise d'effet le 30 juin 2024;
- la diminution de 1,4 million de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des pertes de valeur nettes essentiellement attribuable aux dépenses contrôlées de la société affectées aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées à 2,0 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 par rapport à 2,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023. La diminution de 0,8 million de dollars est principalement attribuable à la hausse de 2,8 millions de dollars des produits d'intérêts gagnés sur les fonds détenus auprès d'une banque canadienne et à l'absence d'intérêts courus sur la facilité de crédit renouvelable, facteurs en partie neutralisés par une perte liée aux écarts de conversion de 1,0 million de dollars découlant de la dissolution d'un établissement à l'étranger et des charges d'intérêts plus élevées de 1,6 million de dollars au titre des obligations locatives par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2023.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 5,6 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, pour un taux d'impôt effectif de 27,5 %. Le taux d'impôt effectif pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 reflète principalement l'incidence d'une perte de 1,0 million de dollars liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net qui découle de la dissolution d'un établissement à l'étranger, des différences permanentes non déductibles et de la différence de taux d'impôt attribuable aux activités d'une filiale à l'étranger.

Le recouvrement d'impôt de 0,4 million de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 se compose principalement d'ajustements se rapportant à des périodes précédentes, déduction faite de la charge d'impôt estimative liée aux activités d'une filiale à l'étranger. En date du 29 octobre 2022, la direction jugeait qu'il n'était pas probable que la société dispose de bénéfices imposables futurs. Par conséquent, au 29 octobre 2022, la société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé au titre de l'ensemble des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait à ses activités au Canada.

Bénéfice net

Le bénéfice net des neuf premiers mois de l'exercice 2024 s'est établi à 14,8 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 0,30 \$), comparativement à 50,2 millions de dollars (bénéfice par action de base et dilué de 1,03 \$) pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023. La diminution de 35,4 millions de dollars du bénéfice net est principalement attribuable à la contraction de la marge brute, à l'augmentation des charges d'exploitation et à la charge d'impôt sur le résultat plus élevée, comme il est précisé plus haut.

BAIIA ajusté

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, le BAIIA ajusté s'est établi à 27,5 millions de dollars, comparativement à 60,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023. La diminution de 33,2 millions de dollars est principalement attribuable à la contraction de la marge brute et à la hausse des charges d'exploitation, comme il est mentionné précédemment.

Résultats des activités d'exploitation ajustés

Les résultats des activités d'exploitation ajustés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 se sont chiffrés à 21,5 millions de dollars, comparativement à 51,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023. La diminution de 30,4 millions de dollars est principalement attribuable à la contraction de la marge brute et à la hausse des charges d'exploitation, comme il est mentionné précédemment.

CONTRATS DE CHANGE

La société importe la majeure partie de ses achats de marchandises de fournisseurs étrangers, les délais d'approvisionnement pouvant parfois atteindre 12 mois. En juin 2023, la société a commencé à conclure des contrats de change à terme pour couvrir une partie de son exposition aux fluctuations de la valeur du dollar américain, en général jusqu'à 12 mois d'avance. La société a pour politique de régler jusqu'à 80 % des achats de marchandises libellés en dollars américains prévus pour un exercice donné au moyen de contrats de change à terme, toute exigence supplémentaire étant satisfaite au moyen d'achats au comptant en dollars américains.

Les contrats de change en cours au 28 octobre 2023, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

| | Prix d'exercice moyen | Montant notionnel en \$ US | Actif financier dérivé | Passif financier dérivé | Solde net |
|----------------------------|--------------------------------------|---|---------------------------------------|--|----------------------|
| Contrats de change à terme | 1,316 \$ | 57,0 \$ | 3,8 \$ | - \$ | 3,8 \$ |

En date du 29 octobre 2022 et du 28 janvier 2023, le programme de couverture de la société était suspendu temporairement et il n'y avait aucun contrat de change en cours.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation d'un exercice complet. Le tableau qui suit présente les principales données financières consolidées pour les huit trimestres les plus récents. Toute référence à « 2024 » correspond à l'exercice qui sera clos le 3 février 2024, toute référence à « 2023 » correspond à l'exercice clos le 28 janvier 2023 et toute référence à « 2022 » correspond à l'exercice clos le 29 janvier 2022.

| | Troisième trimestre | | Deuxième trimestre | | Premier trimestre | | Quatrième trimestre | |
|-----------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------|------------------------|----------------------|----------------------|
| | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2024 | 2023 | 2023 | 2022 |
| Produits nets ⁵ | 193,4 \$ | 206,2 \$ | 214,5 \$ | 222,9 \$ | 165,7 \$ | 154,3 \$ | 212,9 \$ | 190,9 \$ |
| Bénéfice net (perte nette) | 5,3 | 14,6 ¹ | 13,4 ² | 37,3 ² | (3,8) | (1,7) ³ | 27,5 ⁴ | 97,2 ⁴ |
| Bénéfice (perte) par action | | | | | | | | |
| De base | 0,11 \$ | 0,30 ¹ \$ | 0,27 ² \$ | 0,76 ² \$ | (0,08) \$ | (0,04) ³ \$ | 0,56 ⁴ \$ | 1,99 ⁴ \$ |
| Dilué(e) | 0,11 | 0,30 ¹ | 0,27 ² | 0,76 ² | (0,08) | (0,04) ³ | 0,56 ⁴ | 1,99 ⁴ |

¹ Pour le troisième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte de coûts de restructuration de 0,1 million de dollars.

² Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024, le bénéfice net tient compte d'un gain sur la réduction du régime de retraite de 0,9 million de dollars. Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte du recouvrement de coûts de restructuration de 0,2 million de dollars.

³ Pour le premier trimestre de l'exercice 2023, la perte nette tient compte de coûts de restructuration de 0,6 million de dollars, en partie contrebalancés par l'incidence des subventions fédérales totalisant 1,2 million de dollars.

⁴ Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023, le bénéfice net tient compte d'un recouvrement de coûts de restructuration de 1,9 million de dollars. Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, le bénéfice net tient compte de l'incidence des subventions fédérales totalisant 4,7 millions de dollars et du profit sur le règlement des passifs pouvant faire l'objet de transactions de 88,6 millions de dollars, en partie contrebalancés par des coûts de restructuration de 0,5 million de dollars.

⁵ Les produits nets comprennent les produits liés à l'expédition qui ont été reclassés depuis les frais de vente et de distribution et charges administratives. Se reporter aux notes 3 et 18 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2024. En raison de ce reclassement, les produits nets ont augmenté de 0,6 million de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2023, de 1,3 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2024 (0,7 million de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023), de 0,7 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2024 (0,4 million de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2023) et de 1,0 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2023 (0,7 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022).

BILAN

Le tableau suivant présente certains postes choisis du bilan de la société au 28 octobre 2023 et au 28 janvier 2023 :

| | 28 octobre 2023 | 28 janvier 2023 | Variation (en \$) | Variation (en %) |
|--|--------------------|--------------------|----------------------|---------------------|
| Trésorerie | 101,3 \$ | 103,0 \$ | (1,7)\$ | (1,7)% |
| Clients et autres débiteurs | 3,7 | 3,2 | 0,5 | 15,6 % |
| Actif financier dérivé | 3,8 | – | 3,8 | s. o. |
| Stocks | 147,9 | 142,3 | 5,6 | 3,9 % |
| Charges payées d’avance et autres actifs | 15,8 | 14,5 | 1,3 | 9,0 % |
| Immobilisations corporelles et incorporelles | 65,4 | 66,5 | (1,1) | (1,7)% |
| Actifs au titre de droits d’utilisation | 108,2 | 79,9 | 28,3 | 35,4 % |
| Actif au titre des retraites | 1,9 | – | 1,9 | s. o. |
| Impôt sur le résultat différé | 25,9 | 32,3 | (6,4) | (19,8)% |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 63,2 | 81,1 | (17,9) | (22,1)% |
| Produits différés | 11,6 | 14,1 | (2,5) | (17,7)% |
| Impôt sur le résultat à payer | 0,8 | 1,0 | (0,2) | (20,0)% |
| Obligations locatives (courantes et non courantes) | 117,0 | 87,5 | 29,5 | 33,7 % |

Les variations au 28 octobre 2023 comparativement au 28 janvier 2023 s’expliquent essentiellement par ce qui suit :

- La trésorerie a diminué de 1,7 million de dollars en raison principalement du paiement des attributions au titre du régime incitatif lié au rendement pour l’exercice 2023, et des investissements consacrés aux immobilisations corporelles, ce qui a été contrebalancé en partie par les entrées de trésorerie liées aux activités d’exploitation et l’encaissement d’un montant de 2,8 millions de dollars précédemment détenu en fiducie par une institution financière canadienne;
- Les clients et autres débiteurs ont augmenté en raison essentiellement des créances sur cartes de crédit plus élevées au 28 octobre 2023 comparativement au 28 janvier 2023;
- L’actif financier dérivé est attribuable à l’ajustement lié à l’évaluation à la valeur de marché des contrats de change à terme en cours à la clôture du troisième trimestre de l’exercice 2024 qui ont été conclus après le 28 janvier 2023;
- Les stocks sont plus élevés en raison principalement de l’augmentation normale de la marchandise en prévision des ventes de la période des Fêtes et du coût moyen plus élevé des achats de marchandises;
- Les charges payées d’avance et autres actifs ont augmenté de 1,3 million de dollars, en raison principalement du calendrier des paiements liés aux contrats de services et d’assurance, partiellement contrebalancé par la réduction des versements d’acomptes aux fournisseurs;
- Les immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 1,1 million de dollars. Au cours des neuf premiers mois de l’exercice 2024, une somme de 8,9 millions de dollars a été consacrée principalement aux nouveaux magasins, aux rénovations de magasins et à des investissements en matériel informatique et en logiciels de bureau. Des amortissements de 9,8 millions de dollars et une perte de valeur nette de 0,5 million de dollars sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés au cours de l’exercice 2024 (11,1 millions de dollars au titre des amortissements et 0,6 million de dollars au titre de la perte de valeur nette sur les immobilisations corporelles et incorporelles ont été comptabilisés au cours des neuf premiers mois de l’exercice 2023);

- Les actifs au titre de droits d'utilisation représentent le droit d'utilisation des magasins de détail et de matériel spécifique de la société sur la durée de leur contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont augmenté d'un montant net de 28,3 millions de dollars, en raison essentiellement des contrats de location signés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024. Des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 24,4 millions de dollars ont été comptabilisés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024 (des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 21,0 millions de dollars ont été comptabilisés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023). Aucune charge au titre des pertes de valeur n'a été comptabilisée au cours des neuf premiers mois des exercices 2024 et 2023;
- L'actif au titre des retraites a augmenté de 1,9 million de dollars essentiellement en raison du gain actuariel de 1,0 million de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et d'un gain sur la réduction du régime de retraite de 0,9 million de dollars au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024. Le 19 mai 2023, le conseil d'administration de la société a approuvé la dissolution du régime de retraite à prestations définies (le « régime »). La date de prise d'effet de la dissolution du régime est le 30 juin 2024;
- Les actifs d'impôt différé ont diminué de 6,4 millions de dollars principalement en raison du renversement net des différences temporaires déductibles. Les actifs d'impôt différé découlent principalement des différences temporaires et des pertes d'exploitation reportées prospectivement ayant trait aux activités au Canada, étant donné l'évaluation de la direction selon laquelle la société sera capable de générer ultérieurement des activités rentables et qu'il est probable qu'elle disposera de bénéfices imposables futurs auxquels imputer les avantages fiscaux;
- Les fournisseurs et autres crédateurs ont diminué de 17,9 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par le calendrier des paiements liés aux dettes fournisseurs et aux crédateurs au titre des avantages du personnel (y compris les attributions au titre du régime incitatif lié au rendement), en partie contrebalancé par le calendrier des paiements liés aux autres crédateurs non commerciaux (y compris les passifs au titre des taxes de vente);
- Les produits différés ont diminué de 2,5 millions de dollars en raison principalement de l'encaissement de cartes-cadeaux, en partie compensé par une augmentation des primes de fidélisation accordées dans le cadre de programmes de fidélisation de la clientèle;
- L'impôt sur le résultat à payer se compose des passifs d'impôt nets estimés d'une filiale à l'étranger. La diminution de 0,2 million de dollars de l'impôt sur le résultat à payer est essentiellement attribuable aux paiements effectués par une filiale à l'étranger, en partie compensés par des impôts estimés pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 liés aux activités d'une filiale à l'étranger;
- Les obligations locatives correspondent à la valeur actualisée des obligations de la société d'effectuer des paiements de loyers relativement à ses contrats de location visant les magasins et le matériel. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024, les obligations locatives ont augmenté en raison des entrées de contrats de location de 53,2 millions de dollars et des charges d'intérêts de 5,2 millions de dollars, facteurs atténués par des paiements de 28,5 millions de dollars et des modifications de contrats de location de 0,4 million de dollars.

GESTION DES RISQUES D'EXPLOITATION ET DES RISQUES FINANCIERS

Les risques d'exploitation et les risques financiers auxquels est exposée la société sont décrits en détail dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023, lequel est disponible sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

LIQUIDITÉ, FLUX DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Les fonds qu'utilise la société servent essentiellement à répondre aux exigences du fonds de roulement et aux dépenses d'investissement. Au 28 octobre 2023, comparativement au 29 octobre 2022, la société avait accru son fonds de roulement¹ de 19,4 millions de dollars (soit une hausse de 27,1 millions de dollars par rapport au 28 janvier 2023) avec des actifs courants de 272,6 millions de dollars (253,4 millions de dollars au 29 octobre 2022; 265,9 millions de dollars au 28 janvier 2023) et des passifs courants de 102,5 millions de dollars (102,7 millions de dollars au 29 octobre 2022; 122,9 millions de dollars au 28 janvier 2023) et elle n'avait pas de dette à long terme (hormis ses obligations locatives). Au 28 octobre 2023, les actifs courants de la société comprenaient un solde de trésorerie de 101,3 millions de dollars (64,3 millions de dollars au 29 octobre 2022; 103,0 millions de dollars au 28 janvier 2023). La trésorerie est détenue dans des comptes portant intérêt, principalement auprès d'une grande institution financière canadienne.

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable de premier rang garantie par des actifs conclue avec une institution financière canadienne d'un montant maximal de 115,0 millions de dollars, ou l'équivalent en dollars américains, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. Cette facilité engagée est affectée, au besoin, au financement des activités courantes de la société. Aucun montant n'était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable par des actifs au 28 octobre 2023, au 29 octobre 2022 et au 28 janvier 2023.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024, la société a consacré 8,9 millions de dollars à des dépenses d'investissement. La société prévoit réaliser des dépenses d'investissement d'environ 23,0 millions de dollars au cours de l'exercice 2024. La stratégie de répartition du capital de la société cible trois domaines d'investissement principaux :

1. Les investissements dans les rénovations de magasins pour veiller à ce que les magasins existants restent actuels et pertinents, et dans les nouveaux magasins lorsque des emplacements appropriés sont repérés;
2. La technologie, pour continuer la mise à niveau des systèmes, y compris la migration des anciens systèmes vers des fournisseurs de services infonuagiques, et celle du réseau omnicanal, y compris les capacités en magasin et les capacités numériques liées au commerce électronique;
3. Les améliorations de la distribution, y compris l'optimisation et la poursuite de l'automatisation des capacités de distribution ainsi que la mise à niveau de la distribution existante.

¹ Mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et mesures financières complémentaires » pour un rapprochement de cette mesure.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Il n'y a eu aucun changement significatif dans les engagements financiers de la société qui ne s'inscrivent pas dans le cours normal des activités de la société par rapport à ceux décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

En date du 14 décembre 2023, 13 440 000 actions ordinaires et 35 856 322 actions de catégorie A sans droit de vote de la société étaient émises et en circulation. Chaque action ordinaire donne à son porteur une voix aux assemblées des actionnaires de la société. En date du 14 décembre 2023, le nombre total des options sur actions en cours de la société s'établissait à 2 526 869 et leur prix d'exercice moyen était de 2,88 \$. Chaque option sur actions donne à son porteur le droit d'acheter une action de catégorie A sans droit de vote de la société à un prix d'exercice établi en fonction du cours des actions à la date à laquelle l'option a été attribuée.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses activités, la société doit prendre des engagements longterm d'avance pour l'approvisionnement d'une part importante de ses achats de marchandises, dans certains cas jusqu'à douze mois d'avance. La majeure partie de ces achats doit être réglée en dollars américains. La société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses engagements à long terme en dollars américains, notamment des achats au prix au comptant et des contrats de change à terme assortis généralement d'échéances d'au plus 12 mois et qui sont normalement désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

Les détails concernant les contrats de change en cours au 28 octobre 2023, au 29 octobre 2022 et au 28 janvier 2023 sont compris à la rubrique Contrats de change du présent rapport de gestion.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important par rapport à celles présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours à ses liquidités et à ses facilités de crédit pour financer ses besoins en fonds de roulement de même que les dépenses d'investissement continues. Les instruments financiers qui sont exposés à des concentrations de risque de crédit consistent essentiellement en des éléments de trésorerie et des clients et autres débiteurs. La société atténue ce risque en ne traitant qu'avec des contreparties hautement cotées, soit ordinairement de grandes institutions financières canadiennes.

Comme la volatilité du dollar américain par rapport au dollar canadien se répercute sur le bénéfice et même si la société envisage diverses stratégies pour gérer le coût de ses obligations continues libellées en dollars américains, dont des achats au prix au comptant et des contrats de change, cette volatilité peut l'exposer à des risques.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, JUGEMENTS ET HYPOTHÈSES

Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Aucune modification importante des principales sources d'incertitude relative aux estimations ou des jugements posés lors de l'application des méthodes comptables présentées dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023 (disponibles sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca) n'a été constatée.

ADOPTION DE NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES

Les nouvelles méthodes comptables décrites ci-dessous ont été adoptées aux fins des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 28 octobre 2023 et pour le troisième trimestre de l'exercice 2024.

- Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)
- Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)
- Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*)

De plus amples informations sur ces nouvelles méthodes comptables sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de l'exercice 2024.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

| | | Pour les périodes de 13 semaines closes les | | Pour les périodes de 39 semaines closes les | |
|---|---------|--|------------------------------|--|------------------------------|
| | Note(s) | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 ¹ | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 ¹ |
| Produits nets | 18 | 193 408 \$ | 206 206 \$ | 573 704 \$ | 590 383 \$ |
| Coût des biens vendus | 5 | 85 761 | 88 133 | 257 612 | 248 578 |
| Marge brute | | 107 647 | 118 073 | 316 092 | 341 805 |
| Frais de vente et de distribution | | 88 442 | 89 891 | 258 044 | 252 451 |
| Charges administratives | | 12 066 | 13 073 | 35 627 | 36 257 |
| Restructuration | 11 | – | 73 | – | 480 |
| Résultat des activités d'exploitation | | 7 139 | 15 036 | 22 421 | 52 617 |
| Produits financiers | 15 | 2 120 | 924 | 4 175 | 1 151 |
| Charges financières | 15 | (1 892) | (1 282) | (6 205) | (4 000) |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | | 7 367 | 14 678 | 20 391 | 49 768 |
| (Charge) recouvrement d'impôt sur le résultat | | (2 084) | (67) | (5 563) | 445 |
| Bénéfice net | | 5 283 \$ | 14 611 \$ | 14 828 \$ | 50 213 \$ |
| Bénéfice par action | 16 | | | | |
| De base | | 0,11 \$ | 0,30 \$ | 0,30 \$ | 1,03 \$ |
| Dilué | | 0,11 | 0,30 | 0,30 | 1,03 |

1) Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, des produits tirés de l'expédition de 598 \$ et de 1 694 \$, respectivement, ont été reclassés dans les produits nets depuis les frais de vente et de distribution. Les ajustements n'ont pas eu d'incidence sur les résultats des activités d'exploitation ni sur le bénéfice net. Se reporter à la note 18.

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

| | | Pour les périodes de 13 semaines closes les | | Pour les périodes de 39 semaines closes les | |
|--|----------------|--|------------------------|--|------------------------|
| | Note(s) | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 |
| Bénéfice net | | 5 283 \$ | 14 611 \$ | 14 828 \$ | 50 213 \$ |
| Autres éléments du résultat global | | | | | |
| Éléments qui sont reclassés dans le résultat net ou qui sont susceptibles de l'être | | | | | |
| Couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 883 \$ et de 981 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023, respectivement) | 12 | 2 447 | – | 2 720 | – |
| Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net | 12 | – | – | 1 044 | – |
| Écarts de conversion | 12 | – | (270) | – | (288) |
| Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net | | | | | |
| (Perte actuarielle nette) gain actuariel net au titre du régime à prestations définies (après impôt de 64 \$ et de 260 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023, respectivement; après impôt de 116 \$ et de 954 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, respectivement) | 7 | (176) | 323 | 722 | 194 |
| Total des autres éléments du résultat global | | 2 271 | 53 | 4 486 | (94) |
| Résultat global total | | 7 554 \$ | 14 664 \$ | 19 314 \$ | 50 119 \$ |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

| | Note(s) | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 janvier 2023 |
|--|---------|-------------------|-------------------|-------------------|
| ACTIFS | | | | |
| ACTIFS COURANTS | | | | |
| Trésorerie | 4 | 101 275 \$ | 64 298 \$ | 103 004 \$ |
| Trésorerie soumise à des restrictions | 4 | – | 2 783 | 2 808 |
| Clients et autres débiteurs | | 3 719 | 3 785 | 3 241 |
| Actif financier dérivé | 19 | 3 844 | – | – |
| Stocks | 5 | 147 905 | 159 741 | 142 302 |
| Charges payées d'avance et autres actifs | | 15 839 | 22 765 | 14 502 |
| Total des actifs courants | | 272 582 | 253 372 | 265 857 |
| ACTIFS NON COURANTS | | | | |
| Immobilisations corporelles | | 63 747 | 61 145 | 63 833 |
| Immobilisations incorporelles | | 1 620 | 3 081 | 2 638 |
| Actifs au titre de droits d'utilisation | 6 | 108 195 | 69 461 | 79 894 |
| Actif au titre des retraites | 7 | 1 886 | 1 235 | – |
| Impôt sur le résultat différé | | 25 866 | 186 | 32 308 |
| Total des actifs non courants | | 201 314 | 135 108 | 178 673 |
| TOTAL DES ACTIFS | | 473 896 \$ | 388 480 \$ | 444 530 \$ |
| PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES | | | | |
| PASSIFS COURANTS | | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 9 | 63 247 \$ | 65 368 \$ | 81 087 \$ |
| Produits différés | 10 | 11 597 | 10 844 | 14 100 |
| Impôt sur le résultat à payer | | 789 | 998 | 1 018 |
| Partie courante des obligations locatives | 6 | 26 851 | 25 520 | 26 741 |
| Total des passifs courants | | 102 484 | 102 730 | 122 946 |
| PASSIFS NON COURANTS | | | | |
| Obligations locatives | 6 | 90 153 | 51 432 | 60 758 |
| Total des passifs non courants | | 90 153 | 51 432 | 60 758 |
| CAPITAUX PROPRES | | | | |
| Capital social | 12 | 28 292 | 27 406 | 27 406 |
| Surplus d'apport | | 11 104 | 10 666 | 10 871 |
| Résultats non distribués | | 239 143 | 197 387 | 223 593 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 12 | 2 720 | (1 141) | (1 044) |
| Total des capitaux propres | | 281 259 | 234 318 | 260 826 |
| TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES | | 473 896 \$ | 388 480 \$ | 444 530 \$ |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

| | Note(s) | Capital social | Surplus d'apport | Résultats non distribués | Cumul des autres éléments du résultat global | Total des capitaux propres |
|--|---------|------------------|------------------|--------------------------|--|----------------------------|
| Solde au 29 janvier 2023 | | 27 406 \$ | 10 871 \$ | 223 593 \$ | (1 044) \$ | 260 826 \$ |
| Bénéfice net | | – | – | 14 828 | – | 14 828 |
| Total des autres éléments du résultat global | 12 | – | – | 722 | 3 764 | 4 486 |
| Résultat global total pour la période | | – | – | 15 550 | 3 764 | 19 314 |
| Options sur actions exercées | 12 | 886 | (243) | – | – | 643 |
| Charge de rémunération fondée sur des actions | 13 | – | 476 | – | – | 476 |
| Total des apports des propriétaires de la société | | 886 | 233 | – | – | 1 119 |
| Solde au 28 octobre 2023 | | 28 292 \$ | 11 104 \$ | 239 143 \$ | 2 720 \$ | 281 259 \$ |
| Solde au 30 janvier 2022 | | 27 406 \$ | 10 295 \$ | 146 980 \$ | (853) \$ | 183 828 \$ |
| Bénéfice net | | – | – | 50 213 | – | 50 213 |
| Total des autres éléments du résultat global | 12 | – | – | 194 | (288) | (94) |
| Résultat global total pour la période | | – | – | 50 407 | (288) | 50 119 |
| Charge de rémunération fondée sur des actions | 13 | – | 371 | – | – | 371 |
| Total des apports des propriétaires de la société | | – | 371 | – | – | 371 |
| Solde au 29 octobre 2022 | | 27 406 \$ | 10 666 \$ | 197 387 \$ | (1 141) \$ | 234 318 \$ |

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

| Note(s) | Pour les périodes de 13 semaines closes les | | Pour les périodes de 39 semaines closes les | |
|--|--|------------------|--|------------------|
| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | | | |
| Bénéfice net | 5 283 \$ | 14 611 \$ | 14 828 \$ | 50 213 \$ |
| Ajustements pour tenir compte de ce qui suit : | | | | |
| Amortissements et pertes de valeur nettes des immobilisations corporelles et incorporelles | 3 316 | 3 534 | 10 296 | 11 744 |
| Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation | 6 851 | 7 893 | 24 430 | 20 986 |
| Charge de rémunération fondée sur des actions | 13 101 | 181 | 476 | 371 |
| Variation nette du transfert vers les stocks du profit réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie | (144) | – | (144) | – |
| Profit de change | (2 766) | (1 357) | (1 541) | (1 942) |
| Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net | 12, 15 – | – | 1 044 | – |
| Intérêts sur les obligations locatives | 6, 15 1 892 | 1 282 | 5 161 | 3 555 |
| Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable | 15 – | – | – | 445 |
| Produits d'intérêts | 15 (1 162) | (333) | (3 328) | (488) |
| Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat | 2 084 | 67 | 5 563 | (445) |
| | 17 115 | 25 878 | 56 785 | 84 439 |
| Variations dans ce qui suit : | | | | |
| Clients et autres débiteurs | (189) | 1 263 | (429) | 3 929 |
| Stocks | 5 909 | (5 991) | (5 603) | (40 769) |
| Charges payées d'avance et autres actifs | 1 448 | 8 450 | (1 337) | 19 825 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 9 (4 442) | 8 103 | (18 166) | 32 177 |
| Actif au titre des retraites | 7 (8) | (131) | (903) | 13 |
| Produits différés | 10 (1 108) | (1 117) | (2 503) | (2 646) |
| | 13 725 | 36 455 | 27 844 | 96 968 |
| Intérêts payés | – | (5) | – | (486) |
| Intérêts reçus | 1 194 | 232 | 3 279 | 380 |
| Impôts sur le résultat payés | – | – | (592) | (46) |
| Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation | 14 919 | 36 682 | 30 531 | 96 816 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | | | |
| Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles | 17 (3 351) | (2 383) | (8 867) | (5 633) |
| Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement | (3 351) | (2 383) | (8 867) | (5 633) |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | | | |
| Libération de trésorerie soumise à des restrictions | 4 – | (18) | 2 808 | (26) |
| Remboursement net de la facilité de crédit renouvelable | 8 – | – | – | (29 634) |
| Paiements d'obligations locatives | 6 (9 810) | (9 373) | (28 448) | (24 451) |
| Produit tiré de l'émission de capital social | 12 – | – | 643 | – |
| Sorties de trésorerie liées aux activités de financement | (9 810) | (9 391) | (24 997) | (54 111) |
| PROFIT DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE DÉTENUE EN DEVICES | | | | |
| | 2 836 | 1 217 | 1 604 | 1 724 |
| AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE | | | | |
| | 4 594 | 26 125 | (1 729) | 38 796 |
| TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE | | | | |
| | 96 681 | 38 173 | 103 004 | 25 502 |
| TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE | | | | |
| | 101 275 \$ | 64 298 \$ | 101 275 \$ | 64 298 \$ |

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 17)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

REITMANS (CANADA) LIMITÉE
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES
RÉSUMÉS
(non audité)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Reitmans (Canada) Limitée (la « société ») est une société domiciliée au Canada et elle a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse enregistrée de la société est le 155, rue Wellington Ouest, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7. La principale activité de la société est la vente de vêtements pour femmes. Les actions ordinaires et les actions de catégorie A de la société qui sont émises et en circulation sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance de Toronto sous les symboles « RET.V » et « RET-A.V », respectivement.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), conformément aux méthodes comptables suivies par la société lors de l'établissement de ses derniers états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon les IFRS, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certains renseignements, notamment les notes afférentes, qui sont habituellement présentées dans les états financiers consolidés annuels audités dressés conformément aux IFRS, ont été omis ou résumés. Par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ne présentent pas toute l'information devant figurer dans les états financiers annuels complets et, à cet effet, ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 28 janvier 2023 et des notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été autorisée par le conseil d'administration en date du 14 décembre 2023.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments importants suivants :

- les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été effectués en date du début du contrat de location;
- l'actif (le passif) au titre des retraites est comptabilisé comme étant la valeur actualisée de l'obligation au titre de prestations définies diminuée de la juste valeur des actifs du régime;
- les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION (suite)

c) Saisonnalité des activités intermédiaires

Le commerce de détail est saisonnier et les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire donnée ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice complet ou d'une autre période future.

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les montants des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont libellés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, à l'exception des montants par action.

e) Estimations, jugements et hypothèses

L'établissement d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers consolidés de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, les jugements significatifs posés par la direction par suite de l'application des méthodes comptables de la société ainsi que les principales sources d'estimation relative à l'incertitude étaient les mêmes que ceux appliqués et décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-après et du changement touchant la comptabilisation des frais d'expédition facturés aux clients qui sont maintenant comptabilisés dans les produits nets liés au commerce électronique plutôt que portés en diminution des charges d'expédition, les principales méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023 ont été appliquées uniformément lors de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Adoption de nouvelles méthodes comptables

Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Initiative concernant les informations à fournir — Méthodes comptables (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2 à l'égard des jugements concernant l'importance relative)*.

Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les modifications aident les entreprises à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables. Les principales modifications visent notamment à :

- obliger une entreprise à fournir des informations significatives sur ses méthodes comptables plutôt que sur ses principales méthodes comptables;
- préciser que les méthodes comptables liées à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions non significatifs sont elles-mêmes non significatives et, que par conséquent, elles ne doivent pas être présentées;
- préciser que toutes les méthodes comptables qui se rapportent à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions significatifs ne sont pas nécessairement elles-mêmes significatives pour les états financiers d'une entreprise.

Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)

Le 12 février 2021, l'IASB a publié *Définition des estimations comptables (modifications de l'IAS 8)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Ces modifications présentent une nouvelle définition des estimations comptables, laquelle précise qu'il s'agit de montants monétaires dans les états financiers qui sont sujets à une incertitude d'évaluation. Les modifications précisent également le lien entre les méthodes comptables et les estimations comptables en indiquant qu'une société établit une estimation comptable afin d'atteindre l'objectif fixé par la méthode comptable.

Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12, Impôts sur le résultat)

Le 7 mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction (modifications de l'IAS 12)*. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les modifications visent à restreindre l'exception ayant trait à la comptabilisation initiale, de sorte qu'elle ne s'applique pas aux transactions qui génèrent des différences temporaires égales et compensatoires. Par conséquent, les sociétés devront comptabiliser un actif d'impôt différé et un passif d'impôt différé au titre des différences temporaires découlant de la comptabilisation initiale d'un contrat de location et d'une provision pour coûts de démantèlement.

L'adoption de ces nouvelles normes n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la société.

4. TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À DES RESTRICTIONS

| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 janvier 2023 |
|---|-------------------|------------------|-------------------|
| Trésorerie ¹⁾ | 101 275 \$ | 64 298 \$ | 103 004 \$ |
| Trésorerie soumise à des restrictions ²⁾ | – | 2 783 | 2 808 |
| | 101 275 \$ | 67 081 \$ | 105 812 \$ |

¹⁾ La trésorerie de la société détenue auprès des banques porte intérêt à des taux variables.

²⁾ La trésorerie soumise à des restrictions représentait la trésorerie détenue en fiducie par une institution financière canadienne en garantie d'une lettre de crédit de soutien, laquelle est arrivée à échéance au cours de la période de 39 semaines close le 28 octobre 2023. La trésorerie portait intérêt à des taux variables.

5. STOCKS

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023, les stocks comptabilisés à titre de coût des biens vendus se sont élevés à 82 438 \$ et à 251 144 \$, respectivement (85 704 \$ et 245 108 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, respectivement). De plus, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023, la société a comptabilisé 3 323 \$ et 6 468 \$ au titre de la dépréciation des stocks du fait que la valeur nette de réalisation était inférieure au coût (2 429 \$ et 3 470 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, respectivement).

Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 2 129 \$ a été inclus dans les stocks au 28 octobre 2023 (2 307 \$ au 29 octobre 2022 et 2 100 \$ au 28 janvier 2023).

6. CONTRATS DE LOCATION

La société renouvelle les contrats de location visant ses magasins de détail dans le cours normal de ses activités. Les tableaux suivants présentent les variations des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives.

Actifs au titre de droits d'utilisation

| | Pour les périodes de 13 semaines closes les | | Pour les périodes de 39 semaines closes les | |
|---------------------------------------|--|------------------|--|------------------|
| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 |
| Solde à l'ouverture de la période | 90 881 \$ | 71 533 \$ | 79 894 \$ | 44 978 \$ |
| Entrées de contrats de location | 25 942 | 5 900 | 53 212 | 46 100 |
| Modifications de contrats de location | (117) | (79) | (481) | (631) |
| Amortissement | (8 511) | (7 893) | (24 430) | (20 986) |
| Solde à la clôture de la période | 108 195 \$ | 69 461 \$ | 108 195 \$ | 69 461 \$ |

Obligations locatives

| | Pour les périodes de 13 semaines closes les | | Pour les périodes de 39 semaines closes les | |
|---------------------------------------|--|------------------|--|------------------|
| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 |
| Solde à l'ouverture de la période | 99 027 \$ | 79 089 \$ | 87 499 \$ | 52 307 \$ |
| Entrées de contrats de location | 25 942 | 5 962 | 53 212 | 46 162 |
| Modifications de contrats de location | (47) | (8) | (420) | (621) |
| Paiements d'obligations locatives | (9 810) | (9 373) | (28 448) | (24 451) |
| Charges d'intérêts (note 15) | 1 892 | 1 282 | 5 161 | 3 555 |
| Solde à la clôture de la période | 117 004 \$ | 76 952 \$ | 117 004 \$ | 76 952 \$ |

| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 |
|---|-------------------|------------------|
| Partie courante des obligations locatives | 26 851 \$ | 25 520 \$ |
| Partie non courante des obligations locatives | 90 153 | 51 432 |
| Total des obligations locatives | 117 004 \$ | 76 952 \$ |

7. ACTIF AU TITRE DES RETRAITES

La société a comptabilisé une perte actuarielle de 240 \$ et un gain actuariel de 982 \$ dans les autres éléments du résultat global pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023, respectivement (gain de 439 \$ et 1 148 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, respectivement); elle a ensuite reclassé les montants depuis le cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués, découlant d'une évaluation révisée de l'actif net au titre des retraites.

Le 19 mai 2023, le conseil d'administration a approuvé la dissolution du régime de retraite à prestations définies de la société (le « régime »). La date de prise d'effet de la dissolution du régime est le 30 juin 2024, sous réserve de l'approbation réglementaire de Retraite Québec. Le conseil d'administration a approuvé le remplacement de ce régime par un régime de retraite à cotisations définies. La réduction du régime a nécessité une réévaluation qui a donné lieu à la comptabilisation d'un gain de 919 \$ pour la période de 39 semaines close le 28 octobre 2023, dont une tranche de 576 \$ a été inscrite dans les frais de vente et de distribution et une tranche de 343 \$ dans les charges administratives.

8. FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE

La société dispose d'une facilité renouvelable de premier rang garantie par des actifs, conclue avec une institution financière canadienne, d'un montant maximal de 115 000 \$ (l'« assiette d'emprunt »), ou l'équivalent en dollars américains, qui vient à échéance le 12 janvier 2025. La facilité de crédit renouvelable est classée comme un passif courant aux bilans consolidés intermédiaires résumés non audités, puisqu'elle est gérée et qu'elle devrait être réglée par la société dans un cycle d'exploitation normal. L'assiette d'emprunt est tributaire de certains facteurs, notamment le niveau des stocks de la société, les créances sur cartes de crédit et les montants à payer par la société aux instances gouvernementales en vertu de la loi. En date du 28 octobre 2023, l'assiette d'emprunt de la société se chiffrait à 95 250 \$ (95 250 \$ au 29 octobre 2022; 92 762 \$ au 28 janvier 2023).

La société peut contracter des emprunts en dollars canadiens ou américains au taux préférentiel, au taux de base, au taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) ou au taux SOFR (*Secured Overnight Financing Rate*). La facilité porte intérêt au taux préférentiel ou au taux de base majoré de 0,50 % ou de 0,75 %, jusqu'à concurrence de 2,00 %, et au taux CDOR ou au taux SOFR majoré de 1,75 % ou de 2,00 %, selon le montant excédentaire moyen disponible sur la facilité de crédit conformément à l'assiette d'emprunt. Un montant pouvant atteindre 35 000 \$ (ou l'équivalent en dollars américains) peut être prélevé sur la facilité sous forme de lettres de crédit garanties.

En date du 28 octobre 2023, un montant de néant (néant au 29 octobre 2022; néant au 28 janvier 2023) était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 2 000 \$ était affecté à des lettres de crédit garanties (2 000 \$ au 29 octobre 2022; 2 000 \$ au 28 janvier 2023).

La facilité est garantie par certains actifs de la société, y compris des créances clients, des stocks et des immobilisations corporelles. La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière relativement à cette facilité de crédit renouvelable. En date du 28 octobre 2023, du 29 octobre 2022 et du 28 janvier 2023, la société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière.

9. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 janvier 2023 |
|--|------------------|------------------|------------------|
| Dettes fournisseurs | 14 089 \$ | 9 712 \$ | 18 282 \$ |
| Créditeurs au titre des avantages du personnel | 16 494 | 25 981 | 37 027 |
| Autres créditeurs non commerciaux | 26 622 | 22 852 | 20 683 |
| Passif au titre du remboursement futur | 5 252 | 5 940 | 4 024 |
| Montants à payer au titre des locaux | 790 | 883 | 1 071 |
| | 63 247 \$ | 65 368 \$ | 81 087 \$ |

10. PRODUITS DIFFÉRÉS

| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 janvier 2023 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Points et primes de fidélisation accordés aux termes des programmes de fidélisation | 1 163 \$ | 1 116 \$ | 242 \$ |
| Cartes-cadeaux non utilisées | 10 434 | 9 728 | 13 858 |
| | 11 597 \$ | 10 844 \$ | 14 100 \$ |

11. RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice clos le 29 janvier 2022, la société s'est libérée de la protection de ses créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »). Dans le cadre du plan de restructuration et des procédures en vertu de la LACC, les coûts de restructuration et les recouvrements suivants ont été comptabilisés.

| | Pour les périodes de 13 semaines closes les | | Pour les périodes de 39 semaines closes les | |
|--|--|-----------------|--|-----------------|
| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 |
| Honoraires juridiques et autres honoraires | – \$ | 73 \$ | – \$ | 974 \$ |
| Autres recouvrements | – | – | – | (494) |
| | – \$ | 73 \$ | – \$ | 480 \$ |

12. CAPITAL SOCIAL ET AUTRES COMPOSANTES DES CAPITAUX PROPRES

| | Pour les périodes de 39 semaines closes les | | | |
|---|---|---------------------|--------------------------------------|---------------------|
| | 28 octobre 2023 | | 29 octobre 2022 | |
| | Nombre d'actions (en milliers) | Valeur comptable | Nombre d'actions (en milliers) | Valeur comptable |
| Actions ordinaires | | | | |
| Solde à l'ouverture et à la clôture de la période | 13 440 | 482 \$ | 13 440 | 482 \$ |
| Actions de catégorie A sans droit de vote | | | | |
| Solde à l'ouverture de la période | 35 427 | 26 924 | 35 427 | 26 924 |
| Actions émises à la suite de l'exercice d'options sur actions | 429 | 886 | – | – |
| Solde à la clôture de la période | 35 856 | 27 810 | 35 427 | 26 924 |
| Total du capital social | 49 296 | 28 292 \$ | 48 867 | 27 406 \$ |

Capital social autorisé

La société a autorisé aux fins d'émission un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale. Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Les actions ordinaires et les actions de catégorie A sans droit de vote de la société ont égalité de rang en ce qui concerne le droit qu'elles confèrent de recevoir des dividendes ou de participer à la distribution d'actifs de la société. Toutefois, dans le cas d'un dividende en actions, les porteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront le droit de recevoir des actions de catégorie A sans droit de vote et les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de recevoir des actions ordinaires.

Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote

Au cours de la période de 39 semaines close le 28 octobre 2023, 429 000 actions de catégorie A sans droit de vote (néant au 29 octobre 2022) ont été émises à la suite de l'exercice d'options sur actions acquises dans le cadre du programme d'options sur actions de la société (note 13). Pour la période de 39 semaines close le 28 octobre 2023, les montants portés au crédit du capital social au titre de l'exercice d'options sur actions comprennent une contrepartie en trésorerie de 643 \$ assortie d'une valeur attribuée provenant du surplus d'apport de 243 \$.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

| | <u>Couvertures de flux de trésorerie</u> | <u>Écarts de change</u> | <u>Total du cumul des autres éléments du résultat global</u> |
|---|--|-----------------------------|--|
| Solde au 29 janvier 2023 | – \$ | (1 044) \$ | (1 044) \$ |
| Variation nette de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 981 \$) | 2 720 | – | 2 720 |
| Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net ¹⁾ | – | 1 044 | 1 044 |
| Solde au 28 octobre 2023 | <u>2 720 \$</u> | <u>– \$</u> | <u>2 720 \$</u> |
| | | | |
| Solde au 30 janvier 2022 | – \$ | (853) \$ | (853) \$ |
| Variation des écarts de conversion | – | (288) | (288) |
| Solde au 29 octobre 2022 | <u>– \$</u> | <u>(1 141) \$</u> | <u>(1 141) \$</u> |

- 1) Au cours de la période de 39 semaines close le 28 octobre 2023, une filiale de la société a été dissoute. Les montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ont été reclassés dans le résultat net (note 15).

Dividendes

Aucun dividende n'a été déclaré ni payé au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023 et le 29 octobre 2022.

13. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Aux termes du plan d'options sur actions, la société ne peut émettre plus de 3 500 000 actions de catégorie A sans droit de vote à la suite de l'exercice d'options. De plus amples renseignements concernant le plan d'options sur actions sont présentés dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.

Options sur actions octroyées en fonction de conditions de service

Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023, la société a attribué à certains cadres dirigeants 359 869 (940 000 au cours de la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022) options sur actions octroyées en fonction de conditions de service pour lesquelles il est prévu que les conditions de service seront remplies. La juste valeur estimative des options à la date d'attribution a été déterminée au moyen du modèle Black-Scholes d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes (les montants sont en dollars) :

| | Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes les 28 octobre 2023 | | Pour la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022 |
|---|---|---|--|
| | 327 869 options sur actions attribuées le 5 septembre 2023 | 32 000 options sur actions attribuées le 3 août 2023 | 940 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022 |
| Durée de l'attribution | 4,1 ans | 1,8 an | 3,1 ans |
| Tranches égales d'acquisition des droits | 4 | 2 | 3 |
| Durée prévue des options sur actions | 3,3 ans | 1,5 an | 2,5 ans |
| Taux d'intérêt sans risque | 4,30 % | 4,78 % | 2,46 % |
| Volatilité prévue du cours de l'action | 68,10 % | 73,40 % | 71,90 % |
| Taux de rendement de l'action | – | – | – |
| Cours de l'action à la date d'attribution | 3,05 \$ | 3,04 \$ | 1,40 \$ |
| Prix d'exercice | 3,05 \$ | 3,04 \$ | 1,50 \$ |
| Juste valeur moyenne | 1,52 \$ | 1,13 \$ | 0,60 \$ |

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur.

La variation des options sur actions octroyées en fonction de conditions de service en circulation se présente comme suit :

| | Pour les périodes de 13 semaines closes les | | Pour les périodes de 39 semaines closes les | | | | | |
|---|---|--|---|--|--------------------------|--|--------------------------|--|
| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | | | | |
| | Options (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré | Options (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré | Options (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré | Options (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré |
| En circulation à l'ouverture de la période | 1 378 | 3,62 \$ | 1 685 | 3,72 \$ | 1 635 | 3,63 \$ | 1 126 | 8,56 \$ |
| Attribution | 360 | 3,05 | — | — | 360 | 3,05 | 940 | 1,50 |
| Exercice (note 12) | — | — | — | — | (109) | 1,50 | — | — |
| Renonciation et expiration | — | — | (50) | 6,75 | (148) | 5,29 | (431) | 11,85 |
| En circulation à la clôture de la période | 1 738 | 3,50 \$ | 1 635 | 3,63 \$ | 1 738 | 3,50 \$ | 1 635 | 3,63 \$ |
| Options exerçables à la clôture de la période | 797 | 5,17 \$ | 720 | 6,34 \$ | 797 | 5,17 \$ | 720 | 6,34 \$ |

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 73 \$ et de 189 \$, respectivement, relativement à ses options sur actions octroyées en fonction de conditions de service ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant (72 \$ et 148 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022).

Options sur actions assorties de conditions liées au marché

Au cours de la période de 39 semaines close le 28 octobre 2023, aucune option sur actions assortie de conditions liées au marché n'a été attribuée. Au cours de la période de 39 semaines close le 29 octobre 2022, la société a attribué à certains cadres dirigeants 1 110 000 options sur actions assorties de conditions liées au marché pour lesquelles des conditions de service et des conditions liées au marché existent et seront remplies sur une période d'acquisition des droits de trois ans et qui expireront trois ans et un mois après la date d'attribution. La condition liée au rendement qui se rapporte à ces options sur actions correspond à l'atteinte de cibles relatives au cours des actions de catégorie A sans droit de vote. La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle Monte Carlo d'évaluation des options, en fonction des hypothèses suivantes (les montants sont en dollars) :

| | 1 110 000 options sur actions attribuées le 26 avril 2022 |
|---|--|
| Durée prévue des options | 2,6 ans |
| Taux d'intérêt sans risque | 2,48 % |
| Volatilité prévue du cours de l'action | 71,90 % |
| Taux de rendement de l'action | — |
| Cours de l'action à la date d'attribution | 1,40 \$ |
| Prix d'exercice | 1,50 \$ |
| Juste valeur moyenne | 0,57 \$ |

La volatilité prévue est fondée sur la volatilité passée des sociétés ouvertes comparables du secteur.

La variation des options sur actions assorties de conditions liées au marché en circulation se présente comme suit :

| | Pour les périodes de 13 semaines closes les | | Pour les périodes de 39 semaines closes les | | | | | |
|---|---|--|---|--|--------------------------|--|--------------------------|--|
| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | | | | |
| | Options (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré | Options (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré | Options (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré | Options (en milliers) | Prix d'exercice moyen pondéré |
| En circulation à l'ouverture de la période | 790 | 1,50 \$ | 1 110 | 1,50 \$ | 1 110 | 1,50 \$ | – | – \$ |
| Attribution | – | – | – | – | – | – | 1 110 | 1,50 |
| Exercice (note 12) | – | – | – | – | (320) | 1,50 | – | – |
| En circulation à la clôture de la période | 790 | 1,50 \$ | 1 110 | 1,50 \$ | 790 | 1,50 \$ | 1 110 | 1,50 \$ |
| Options exerçables à la clôture de la période | 790 | 1,50 \$ | – | – \$ | 790 | 1,50 \$ | – | – \$ |

Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 27 \$ et de 287 \$, respectivement, relativement à ses options sur actions assorties de conditions liées au marché ainsi qu'un crédit au surplus d'apport correspondant (109 \$ et 223 \$, respectivement, pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022).

Aucune unité d'actions liée à la performance (« UAP ») n'a été attribuée et aucune charge de rémunération fondée sur des actions connexe n'a été comptabilisée pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023 et le 29 octobre 2022.

14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Lors de périodes intermédiaires, la provision pour impôt sur le résultat repose sur une estimation du bénéfice qui sera généré pour un exercice complet. Les taux d'impôt sur le résultat effectifs annuels moyens estimés sont réévalués à chaque date de clôture d'une période intermédiaire en fonction du bénéfice projeté pour l'exercice complet. Dans la mesure où les prévisions diffèrent des résultats réels, des ajustements sont comptabilisés lors de périodes ultérieures.

15. PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

| | Pour les périodes de 13 semaines closes les | | Pour les périodes de 39 semaines closes les | |
|---|--|-----------------|--|-----------------|
| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 |
| Produits d'intérêts | 1 162 \$ | 333 \$ | 3 328 \$ | 488 \$ |
| Profit de change | 958 | 591 | 847 | 663 |
| Produits financiers | 2 120 | 924 | 4 175 | 1 151 |
| Charges d'intérêts sur les obligations locatives (note 6) | 1 892 | 1 282 | 5 161 | 3 555 |
| Perte liée aux écarts de conversion reclassés dans le résultat net (note 12) | – | – | 1 044 | – |
| Charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable | – | – | – | 445 |
| Charges financières | 1 892 | 1 282 | 6 205 | 4 000 |
| Produits financiers nets (charges financières nettes) | 228 \$ | (358) \$ | (2 030) \$ | (2 849) \$ |

16. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le nombre d'actions (en milliers) utilisé dans le calcul du bénéfice de base et dilué par action se présente comme suit :

| | Pour les périodes de 13 semaines closes les | | Pour les périodes de 39 semaines closes les | |
|--|--|-----------------|--|-----------------|
| | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 | 28 octobre 2023 | 29 octobre 2022 |
| Nombre moyen pondéré d'actions – de base | 49 296 | 48 867 | 49 058 | 48 867 |
| Effet dilutif des options sur actions octroyées | 604 | – | 698 | – |
| Nombre moyen pondéré d'actions – après dilution | 49 900 | 48 867 | 49 756 | 48 867 |

Au 28 octobre 2023, 956 869 options sur actions (néant au 29 octobre 2022) étaient exclues du calcul du bénéfice dilué par action, celles-ci étant réputées avoir un effet antidilutif.

La valeur de marché moyenne des actions de la société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour la période au cours de laquelle les options étaient en circulation.

17. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

| | <u>28 octobre 2023</u> | <u>29 octobre 2022</u> | <u>28 janvier 2023</u> |
|--|------------------------|------------------------|------------------------|
| Opérations sans effet sur la trésorerie | | | |
| Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles inclues dans les fournisseurs et autres créditeurs | 1 662 \$ | 271 \$ | 1 336 \$ |

Pertes de valeur nettes

Le 28 octobre 2023, la société a soumis à des tests de dépréciation certaines unités génératrices de trésorerie (« UGT ») pour lesquelles elle avait des raisons de croire que la valeur comptable pouvait ne pas être recouvrable, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de pertes de valeur des immobilisations corporelles de 88 \$ et de 528 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023, respectivement (pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles de 171 \$ et 1 393 \$ pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, respectivement). Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023, aucune perte de valeur n'a été reprise (pertes de valeur de 180 \$ et de 787 \$ reprises pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022 à la suite d'une amélioration de la rentabilité de certaines UGT). Les pertes de valeur nettes ont été comptabilisées dans les frais de vente et de distribution.

18. PRODUITS NETS

La ventilation des produits nets entre les magasins de détail et les activités de commerce électronique se présente comme suit :

| | <u>Pour les périodes de 13 semaines closes les</u> | | <u>Pour les périodes de 39 semaines closes les</u> | |
|-----------------------|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| | <u>28 octobre 2023</u> | <u>29 octobre 2022¹⁾</u> | <u>28 octobre 2023</u> | <u>29 octobre 2022¹⁾</u> |
| Magasins de détail | 143 830 \$ | 151 846 \$ | 426 489 \$ | 423 455 \$ |
| Commerce électronique | 49 578 | 54 360 | 147 215 | 166 928 |
| Produits nets | 193 408 \$ | 206 206 \$ | 573 704 \$ | 590 383 \$ |

- 1) Pour les périodes de 13 et de 39 semaines closes le 29 octobre 2022, des produits tirés de l'expédition de 598 \$ et de 1 694 \$, respectivement, ont été reclassés dans les produits nets liés au commerce électronique depuis les frais de vente et de distribution.

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement comptable et justes valeurs

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs financiers et des passifs financiers, y compris leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur. Il ne comporte pas d'information sur la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si la valeur comptable constitue une estimation raisonnable de la juste valeur. La société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers courants (hormis ceux qui sont indiqués ci-dessous) se rapproche de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

| | 28 octobre 2023 | | | | | | |
|---|---|--|-------------|----------|--------------|----------|----------|
| | Valeur comptable | | | | Juste valeur | | |
| | Juste valeur par le biais du résultat net | Juste valeur des instruments de couverture | Coût amorti | Total | Niveau 1 | Niveau 2 | Total |
| Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net | | | | | | | |
| Actif financier dérivé | – \$ | 3 844 \$ | – \$ | 3 844 \$ | – \$ | 3 844 \$ | 3 844 \$ |

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes closes le 28 octobre 2023, le 29 octobre 2022 et le 28 janvier 2023.

Instruments financiers dérivés

La société a conclu avec ses banques des contrats de change à terme visant le dollar américain. La durée de ces contrats de change ne dépasse normalement pas 12 mois.

Les contrats de change à terme en cours, qui sont tous désignés comme couvertures de flux de trésorerie, se détaillent comme suit :

| | Prix d'exercice moyen | Montant notionnel en \$ US | Actif financier dérivé | Passif financier dérivé | Solde net |
|----------------------------|-----------------------|----------------------------|------------------------|-------------------------|-----------|
| 28 octobre 2023 | | | | | |
| Contrats de change à terme | 1,316 \$ | 57 000 \$ | 3 844 \$ | – \$ | 3 844 \$ |

20. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société est exposée, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites. Les politiques et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement passés en revue afin que soient prises en compte l'évolution des conditions du marché et les activités de la société. Au cours des périodes de 13 et de 39 semaines closes le 28 octobre 2023, l'exposition de la société aux risques n'a pas changé de façon importante en regard de celle divulguée dans les états financiers consolidés annuels audités de la société pour l'exercice clos le 28 janvier 2023.